



PANOLIN
Bläsimühle 2 – 6
CH-8322 Madetswil
Telefon +41 44 956 65 65
Telefax +41 44 956 65 75
www.panolin.com
info@panolin.com



Part of the PANOLIN concepts



PANOLIN – Consignes pour le prélèvement d'échantillons d'huile

Pour obtenir des résultats précis lors d'une analyse d'huile, nous vous recommandons de suivre les consignes suivantes.

Les technologies d'analyse moderne reposent en grande partie sur une unité appelée la ppm afin de mesurer le nombre de particules, l'humidité et les différents éléments. Aussi, la propreté du matériel de prélèvement est essentiel. PANOLIN attache une grande importance à la surveillance de l'état des huiles, et formule les recommandations suivantes. PANOLIN n'engagera sa responsabilité sur l'état de l'huile que si la personne chargée du prélèvement a bien respecté les procédures stipulées. Si l'on souhaite exploiter les résultats, consigner les informations avec précision est tout aussi crucial que de prélever l'échantillon correctement.

1.1 Flacon de prélèvement

Des flacons de prélèvement adaptés (de 500 ml) sont disponibles auprès de PANOLIN. Avant de commencer le prélèvement, assurez-vous que le flacon est bien propre, sec et exempt de tout contaminant potentiel. Il est interdit d'utiliser des bouteilles de boisson, pots de confiture, etc. pour le prélèvement des échantillons. Ces contenants seront systématiquement refusés.

1.2 Déclaration détaillée pour échantillon

Tous les rapports d'analyse seront enregistrés dans notre base de données. Les rapports futurs portant sur des échantillons suivants seront associés à l'original par machine, par numéro de série ou par numéro OMI du navire. Il est crucial de remplir intégralement et avec précision la déclaration détaillée relative à l'échantillon d'huile. En l'absence d'informations correctes, il nous est impossible de réaliser une analyse fiable et d'affecter les données à de précédents échantillons. La déclaration détaillée doit impérativement être envoyée avec l'échantillon d'huile.

2.1 Prélèvement d'huile pour moteur



L'échantillon doit être prélevé en condition de marche, si cela est possible, lorsque le moteur est chaud et que le fluide a circulé. C'est la seule manière d'obtenir un échantillon représentatif. Nous recommandons de prélever l'échantillon depuis le tube de la jauge d'huile au moyen d'un kit de prélèvement (disponible auprès de PANOLIN) ou au niveau du bouchon de vidange du carter.

Lors d'un prélèvement sur tube de la jauge d'huile ou au niveau du bouchon de vidange du carter, il convient de se débarrasser des 200 premiers millilitres selon les règles d'élimination de l'huile en vigueur. Refermer le flacon immédiatement après le prélèvement afin d'éviter toute contamination. Nous recommandons un échantillon d'au moins 200 ml.

2.2 Prélèvement d'huile pour engrenage



L'échantillon doit être prélevé en condition de marche, si cela est possible, lorsque la boîte de vitesses est chaude et que le fluide a circulé. Ceci est la seule manière d'obtenir un échantillon d'huile représentatif.

Lors d'un prélèvement avec un dispositif d'échantillonnage adapté, depuis le carter ou dans le conduit de retour **avant de** l'unité de filtrage, il convient de se débarrasser des 200 premiers millilitres selon les règles d'élimination de l'huile en vigueur. Refermer le flacon immédiatement après le prélèvement afin d'éviter toute contamination. Nous recommandons un échantillon d'au moins 200 ml.

2.3 Prélèvement d'huile hydraulique

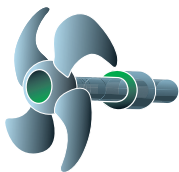


L'échantillon doit être prélevé immédiatement après des conditions de fonctionnement stables, lorsque le système hydraulique est chaud et que le fluide a circulé. C'est la seule manière d'obtenir un échantillon représentatif.

Le point de prélèvement est important et doit être consigné sur le relevé détaillé. Les échantillons provenant de raccords rapides ou à l'extrémité de longs tuyaux (par exemple, les tuyaux d'excavation) ne sont pas représentatifs de l'ensemble du contenu en huile et ne doivent pas être utilisés. Nous recommandons de réaliser un prélèvement sur la prise « Minimess ». Les fabricants de machines rappellent toutefois que l'on trouve des pressions élevées au niveau de ce type de raccord. Aussi, seul du personnel formé devrait effectuer le prélèvement.

Lors d'un prélèvement sur prise « Minimess » ou au niveau du bouchon de décharge du réservoir, il convient de se débarrasser des 500 premiers millilitres selon les règles d'élimination de l'huile en vigueur. S'il y a de l'eau dans l'huile hydraulique, il convient de réaliser un prélèvement au niveau du bouchon de vidange du réservoir, mais uniquement après avoir laissé refroidir la machine et une fois que l'eau et l'huile se sont séparées. Drainer l'eau avant de prélever l'huile. Nous recommandons un échantillon d'au moins 200 ml.

2.4 Prélèvement d'huile pour tube d'étambot



Selon la configuration du tube d'étambot, il existe plusieurs points de prélèvement possibles. Nous recommandons de ne pas réaliser de prélèvement depuis le réservoir/la cuve puisque le fluide est susceptible de stagner et d'accumuler humidité et contaminants.

L'échantillon devrait être collecté depuis un raccordement/robinet de vidange ou de pompe au fond du système du tube d'étambot, là où l'huile circule. Si vous collectez un échantillon depuis un système de filtration extérieur ou en ligne, il convient de le prélever **avant** tout filtre ou toute pompe. Il convient de se débarrasser des 500 premiers millilitres selon les règles d'élimination de l'huile en vigueur.

Nous avons conscience qu'il n'est pas toujours possible de collecter un échantillon lorsque le tube d'étambot est chaud et que le fluide a circulé, mais c'est cette procédure qui offre les résultats les plus représentatifs.

Nous préconisons d'effectuer des prélèvements d'huile aussi régulièrement que le recommandent la société de classification du navire ou les fabricants du tube d'étambot ou de son joint d'étanchéité. Un échantillon d'au moins 200 ml est nécessaire.

3.0 Aspects généraux

Assurez-vous que le flacon est bien propre, sec et exempt de tout contaminant potentiel. Ouvrez-le juste avant le prélèvement. Fermez-le immédiatement après. Il est vivement recommandé de systématiquement collecter les échantillons au même point de prélèvement.

Fréquence de prélèvement

Nous vous recommandons d'effectuer des prélèvements aussi souvent que ce qu'indique le tableau ci-dessous :

	Nombre d'heures de fonctionnement	Période
Systèmes hydrauliques	env. 1000	12 mois
Boîtes de vitesses	env. 1000	12 mois
Propulseurs	env. 1000	12 mois
Moteur	env. 250 – 500	6 mois
Tubes d'étambot	env. 1000 – 1500	6 mois

Toutefois, les prescriptions du fabricant prévalent sur ces recommandations. Avant d'envoyer les échantillons, prière de veiller à ce que les informations du bordereau d'expédition soient correctes et complètes.

Assurez-vous que chaque flacon dispose de la bonne étiquette.

Les étiquettes sont disponibles chez votre distributeur PANOLIN local ou directement auprès de PANOLIN.